CHEVAL-BLANC

Département de Vaucluse

COMMUNE DE CHEVAL-BLANC

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 AOUT 2025

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : **27**
En exercice : **27**
Quorum : **Néant (2nde convocation)**
Présents : **9**
Qui ont pris part à la délibération : **14**
Dont pouvoirs : **5**

Date de la convocation : **11/08/2025**

Date de publicité: **11/08/2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit août à onze heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Cheval-Blanc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Christian MOUNIER, s'agissant d'une seconde convocation suite à l'absence de quorum lors de la première séance du 11 août 2025, la date de convocation et de publicité à cette première convocation étant le 04 août 2025.

Etaient présents :
M. Christian MOUNIER, M. Félix BOREL, Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL, Mme Brigitte DUEZ, Mme Muriel SARNETTE, M. Sébastien TROUSSE, Mme Gaëtane CATALANO-LLORDES, Mme Sibyle DEVINE, Mme Gabrielle GAY

Ont donné pouvoir :
M. Eric REYNIER à M. Sébastien TROUSSE, M. David LAFFORGUE à M. Félix BOREL, Mme Ludivine BARBIERI à Mme Brigitte DUEZ, M. Alban RASSAU à M. Christian MOUNIER, Mme Estelle BOUILLER à Mme Gaétane CATALANO

Absents sans pouvoir :
Mme Christine FRANCHETERRE-GANDOLFI, M. Christophe CALVIERE, M. Frédéric PELLOUX, M. Paul MILOT, M. Christophe PASCAL, Mme Mireille TROUSSE, M. Marc FERRIER, Mme Josiane GARAVELLI, M. Michel BERNAUS, Mme Patricia LETHY, M. Sylvain DILEON, Mme Charlotte PEPIN, Mme Manon ANDREY

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 11h30.
Monsieur le Maire fait lecture des pouvoirs.
Mme Gabrielle GAY est élue secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 07/07/2025 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal de la séance du 07 juillet 2025.

Question 1 : Modification du tarif de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et reconduction du tarif de l'accueil périscolaire à compter du 1er septembre 2025

Rapporteur : Mme Brigitte DUEZ

Par délibération n° MA-DEL-2025-02-17/12 en date du 17 février 2025, le Conseil municipal avait acté une augmentation des tarifs de l'ALSH par rapport aux anciens tarifs. Cette hausse des tarifs, justifiée par le contexte général lié à l'augmentation des coûts (restauration collective, personnel, fournitures...) n'ayant pas été prise en compte dans la nouvelle révision des tarifs prise par la délibération du 07 juillet 2025 (n° MA-DEL-2025-07-07/10), il est proposé aux membres du conseil municipal de modifier les tarifs indiqués ci-dessus.

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,
Le Conseil municipal décide :

- **D'ABROGER** la délibération n° MA-DEL-2025-07-07/10 en date du 07/07/2025,
- **DE FIXER** les tarifs de l'ALSH à compter du 1er septembre 2025 selon la grille tarifaire suivante. Les usagers qui ne souhaitent pas fournir leur quotient familial se verront appliquer le tarif de base (tarif de la tranche E) :

TR	QF	Journée ALSH / par enfant en €			½ journée / par enfant en €		
		sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas	
		Tarifs 2025-2026	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs 2025-2026	Tarifs 2025-2026	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs 2025-2026
A	< ou = 496	8,70 €	12,70 €	**12,85 €**	5,10 €	9,10 €	**9,25 €**
B	497 à 896	11,65 €	15,60 €	**15,80 €**	6,60 €	10,60 €	**10,75 €**
C	897 à 1196	13,40 €	17,40 €	**17,55 €**	7,50 €	11,45 €	**11,65 €**
D	1197 à 1496	14,60 €	18,55 €	**18,75 €**	8,05 €	12,00 €	**12,20 €**
E	> ou = 1497	15,75 €	19,70 €	**19,90 €**	8,60 €	12,60 €	**12,75 €**
Ext	Tarif unique	19,30 €	27,80 €	**28,10 €**	10,35 €	14,35 €	**19,15 €**

- **DE PRECISER** que :
 - l'inscription par demi-journée (avec ou sans repas) est limitée aux mercredis,
 - les enfants du personnel de la commune bénéficient du tarif applicable à la tranche A,

- le règlement approuvé par délibération du 1er septembre 2009 pour fixer les modalités d'établissement du quotient familial reste inchangé.

- **DE RECONDUIRE** les tarifs de la garderie du matin et du soir, à savoir :

	Tarif appliqué pour les <u>enfants préalablement inscrits</u> à la garderie / Inscription sur la plateforme INOE jusqu'à 7h30 maximum le jour-même	**Tarif appliqué pour les <u>enfants non-inscrits</u> à la garderie, à compter de 7h30 le jour-même**
Garderie du matin (7h45 à 8h30, 8h40 ou 8h50 selon les écoles)	1,00 €	2,00 €
Garderie du soir (16h30 à 18h15 pour l'ensemble des écoles)	1,00 €	2,00 €

<u>Dates des prochains Conseils municipaux :</u>

- Lundi 22 septembre 2025 à 18h30
- Lundi 03 novembre 2025 à 18h30
- Lundi 08 décembre 2025 à 18h30

A 12h00, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close.

Le secrétaire de séance,

Mme Gabrielle GAY

Le Maire,

Christian MOUNIER

MAIRIE de CHEVAL-BLANC (Vaucluse)